

T'OKUP'

Agenda-journal interstitiel de la mouvance anarch@-alternat@-intersquat-féministe-antifa-précaires, etc. (Lôzane et ailleurs)

n° 46 (été 2004) *L'été n'est ni chaud ni froid, bien au contraire*

www.squat.net/ea

PRÉSENTATION > Pour une société sans racisme, sans sexisme, sans exploitation des humains et de la nature, le T'Okup! essaie de relater ce qui se passe dans la mouvance anarch@-alternat@-tralala (voir ci-dessus), souvent en reprenant des tracts ou des communiqués écrits par différents groupes, parfois en laissant la place à des textes individuels. Faire passer les infos dans et hors de la "scène", mobiliser, rendre compte des luttes menées, parfois susciter le débat interne, en faisant primer la régularité quitte à être (trop) sommaire. Les anciens numéros sont consultables sur le net. *Contact: c/o Infokiosk, Espace autogéré, av. César-Roux 30, CH-1005 Lausanne*
Inscription sur la liste de mail (à partir du site internet) pour être régulièrement informéE des activités de l'Espace autogéré.

Le bilan du groupe antirépression (GAR) de Lausanne sur le G8 2003 est arrivé

Le gar de Lausanne vient de rendre public son bilan sur les épisodes liés à des actes de répression durant les actions anti-G8 en mai-juin 2003 et sur leurs conséquences.

Il aura fallu une année pour se remettre de cette période qui nous a laissé-e-s un peu sonné-e-s, pour prendre du recul et, aussi, pour percevoir ce que le G8 nous a laissé en héritage en matière de répression.

Au cours de ce travail fouille dans les mémoires, il est apparu nécessaire de rappeler le contexte qui a caractérisé cette période, les acteurs/trices qui ont joué un rôle, l'ampleur du dispositif sécuritaire. La première partie du bilan porte sur ces éléments.

D'abord, elle rend compte du climat de psychose créé et entretenu autant par les autorités que par les médias, des mois déjà avant le G8 : il n'était question que d'hypothétiques attaques terroristes, de risques que la ville de Lausanne soit désintégrée par des « casseurs/euses » et autres « black blocs », ce qui occultait totalement les messages des mouvements anti-G8 et justifiait par avance un dispositif sécuritaire massif.

Ensuite, elle présente brièvement les acteurs/trices présent-e-s, au niveau lémanique et au niveau vaudois. En particulier, il est rappelé le rôle important joué par la coordination anti-OMC dans la mise en place des activités anti-G8. Il est aussi question des nombreuses péripéties vécues par le comité vaudois anti-G8 : des malentendus de départ, au rôle ambigu et contrôleur du parti socialiste, à l'esclandre médiatique occasionné par la sortie mouvementée de J. Zisyadis, aux brouilles que le déroulement des événements a provoquées dans les milieux alternatifs et libertaires.

Enfin, cette première partie présente l'ampleur du dispositif sécuritaire vaudois, puis donne quelques éléments de description du gar.

La deuxième partie du bilan en constitue le pivot : il s'agit de la chronologie des événements en lien avec des actes de répression, fondée sur les nombreux témoignages recueillis par le gar. Cette chronologie est, malheureusement, longue et touffue, spécialement dans le récit de la mémorable journée du 1^{er} juin.

La troisième et dernière partie présente le bilan en chiffres, le bilan juridique, le bilan politique.

Le bilan en chiffres indique que le gar, du 22 mai au 3 juin, a répertorié 349 arrestations. 22 personnes ont fait l'objet d'une enquête. 5 personnes ont déposé des plaintes contre la police, dont 3 sont liées à l'action de blocage du pont autoroutier sur l'Aubonne.



Le bilan juridique mentionne les qualifications juridiques, nombreuses et graves, qui peuvent être retenues pour désigner les interventions de la police : violation de la liberté personnelle, abus d'autorité, lésions corporelles, insultes, usage disproportionné de la force, mise en danger de la vie, tentative d'homicide. Il dénonce en outre l'extrême lenteur de l'institution judiciaire dans l'instruction des plaintes contre la police, ainsi que l'absence totale de la part de l'institution policière de reconnaissance de ses responsabilités. La conjonction de ces éléments conduit à une impunité de fait des policiers/ères et de leur encadrement.

Pour terminer, le bilan politique comporte quatre volets.

RIPOSTE. Plaintes contre la police classées

Rappelez-vous. Evacuation musclée du squat de la Riposte, le 16 février 2004. Deux personnes portent plainte contre la police pour les violences subies. Pour mémoire, aucune résistance physique directe de la part des occupantEs n'est faite et la plupart des violences (étranglements, coups, menaces et insultes) ont été infligées une fois les personnes ligaturées.

Début juin, nous avons reçu la réponse du juge d'instruction. Il refuse de recevoir cette plainte, arguant l'absence de témoins neutres, l'illégalité dans laquelle se trouvaient les occupantEs, et il justifie les blessures « bénignes », conséquences logiques d'une intervention où la police a été amenée malgré elle à utiliser la force devant l'incroyable résistance acharnée de 4 folles-fous furieuses-eux. Principe de proportionnalité bidon qui légitime la présence des 80 policiers anti-émeutes et de tous le barda de service.

En résumé, notre identité de squatter nous discrédite comme témoins, et nous empêche de recourir à cet instrument Démocratique qu'est la Justice. Soit :

Pour l'avenir, et suivant la pensée de notre cher syndique vert-végétal, qui d'une main considère la police comme « agissant TOUJOURS dans le cadre de la LOI », et de l'autre prône pieusement la séparation des pouvoirs, « car nous ne sommes pas en république bananière », on peut s'attendre désormais à la formation d'un 4^{ème} pouvoir, le policier de base. J'ai même pas peur !

Nouveaux durcissements de la politique d'asile

Le 8 juin 2004, un abri militaire ouvre ses portes loin des agglomérations sur le Jaunpass (BE). Confort minimal, pas de fenêtres, mais de la place pour accueillir cent requérantEs d'asile frappéEs d'une décision de refus d'entrée en matière (NEM). Le but avoué est « de ne pas donner envie aux requérantEs de rester en suisse » (Gisela Basler, cheffe de l'office fédéral de la population et des migrations).

Premièrement, il dénonce le large usage qui est fait, sans souci de définition, des termes de « violence », « casseurs/euses », « black bloc ». Ces termes, utilisés pour désigner, toujours, des manifestant-e-s, sont des qualifications qui servent à criminaliser le mouvement. Force est de constater qu'une bonne partie des forces de gauche ne s'en distancie pas et participe par là aux manœuvres de division des mouvements de résistance.

En second lieu, il est fait mention du rôle de la police, de la place de l'armée, de l'usage d'armes. La police, particulièrement à Lausanne, semble jouir d'une très grande autonomie d'action, sous le regard bienveillant du politique. Cela participe de la tendance généralisée à une gestion policière de la société. Quant à l'armée, une fois de plus, elle est utilisée contre un ennemi intérieur, la population civile. Dans ce contexte d'obsession sécuritaire, l'usage d'armes dites non létales contre des manifestant-e-s devient pratique courante, dans l'indifférence générale, y compris celle d'une majorité de la gauche qui serait pourtant bien inspirée de s'en inquiéter. Il est en effet parfaitement illusoire de compter sur une quelconque pertinence dans l'autorégulation de forces de police auxquelles le politique a lâché la bride.

Troisièmement, il est rappelé que la répression ne se manifeste pas seulement au travers de la force brutale de la police,

mais aussi sous d'autres formes. Evoquons notamment toute la panoplie des mesures qui visent actuellement le droit de manifester : restrictions à la liberté de mouvement, fichage politique massif de manifestant-e-s, contrôle au faciès, arrestations préventives sans bases légales, répression pécuniaire par le biais de l'invocation de la responsabilité civile des organisateurs/trices de manifestations politiques, résurgence des pratiques d'interdiction professionnelle, etc.

Quatrièmement, il est relevé que les cibles privilégiées de la répression, à Lausanne, sont les milieux alternatifs. De l'évacuation de squats, à la fermeture du Puits, à l'encadrement des manifestant-e-s par des escouades d'antiémeutes, les autorités s'acharnent visiblement contre ces secteurs. Cependant, les mesures répressives s'étendent désormais à des organisations plus institutionnelles, telles les syndicats.

Pour conclure, ce bref aperçu entend montrer que le G8 a permis d'accélérer un processus déjà en cours d'intensification de la répression. Il conclut à la nécessité d'unifier les forces pour lutter contre cette évolution, au-delà des clivages relatifs aux différents moyens d'action politique.

Le bilan peut être obtenu en écrivant à :

**GAR, p.a ADC, Maupas 81, 1004
Lausanne ou gar@no-log.org**

[gènesG8] Contre-enquête

Trois ans après le G8, les événements de Gènes sont encore sous procès (T'Okup! n°45). Le G8 de Gènes a été un des événements politiques et médiatiques le plus photographié, le plus filmé, le plus raconté pendant les dernières années. Maintenant qu'on entre dans le vif du procès, il arrive ce qu'on s'attendait. Les procès se basent sur des vidéos, sur des photos, sur des revues de presse et sur des témoignages.

L'histoire de Gènes, notre histoire, va à la barre et les mille yeux qui étaient là en sont les preuves. Indymedia aussi était à Gènes. Après Gènes elle a subi un célèbre séquestre et le matériel vidéo est maintenant utilisé comme preuve pour les procès, avec des milliers d'heures de films des caméras de surveillance des supermarchés et des banques, des télévisions, de la police, des carabinieri, des boutiques.

Et si l'accusation se base sur les images, c'est avec les images qu'on doit construire la défense. Les avocats du Genoa Legal Forum ont à leur disposition des archives énormes, aussi bien audio-visuels que sur papier. Mais ces archives ne sont pour l'instant que partiellement utilisables, puisque elles n'ont pas été organisées, ni transformées en base de données.

Indymedia-Italie a décidé de retrousser ses manches. A partir du mois de juin et jusqu'à octobre 2004 on sera de nouveau à Gènes. Tour à tour, quatre personnes travailleront à plein temps sur les archives du G8, pour les rendre pleinement utilisables par les avocats et les mettre à disposition de la mémoire historique collective. D'autres personnes travailleront de loin, pour donner du support à ceux qui travaillent aux archives et continuer avec la contre-enquête sur Gènes. Tu veux nous aider ? écris-nous !

inchiesta-g8@indymedia.org ou italy@indymedia.org

Pour aider le travail du group legal, on va utiliser le compte du Genoa Legal Forum
nom: don antonio balletto
banque: Banca Carige - sede centrale
compte nr: 6135980
code Abi 06175
code Cab 01400
swift code CRGEITGG040
iban IT45 H061 7501 4000 0000 6135 980
indiquez la raison de la contribution: archivio Genova G8



Au Jaunpass, les vaches sont donc mieux loties que les immigrés.

Outre « NEM », le bunker du Jaun logera aussi des personnes qui refusent de collaborer ou qui empêchent d'une autre manière la procédure du renvoi forcé. La durée du « séjour » dépend du comportement. Plus les gens collaborent, donnent leur vraie identité et le vrai pays d'origine, plus vite elles/ils seront renvoyés chez eux (?). Comme remerciement, une place dans un vol spécial, bien organisé et coordonné par swissrepat (agence de voyage pour les renvois, situé dans l'aéroport de Zurich, www.swissrepat.ch) qui offre même de l'argent de voyage, payé directement à l'aéroport avant le départ.

En tout cas, exagéré de parler d'incarcération. Les personnes sont libres de bouger et d'aller au bistrot. Avec quoi elles/ils vont payer, aucune idée, vu qu'à partir du 1^{er} avril 2004, l'aide sociale n'est plus accordée aux « NEM ».



Projet pilote, le bunker de Jaun fermera fin en novembre 2004, mais il fait déjà des émules. Le 19 juin 2004, à peine dix jours après l'ouverture du bunker du Jaunpass, « Frambois », premier établissement concordataire de détention administrative romand est inauguré à Genève, accolé à la prison pour mineur de la zone industrielle de Vernier.

Cet établissement carcéral « mais pas pénitentiaire » peut accueillir 20 personnes dans un espace exigu, mais présenté comme plus confortable que celui du Jaunpass. Ici aussi, on parle de liberté pour les détenus. Les cellules ne seront fermées qu'à partir de 22 heures, le reste du temps les détenus peuvent circuler... dans la maison. Pour des indisciplinés, on a aménagé une « chambre de réflexion » (toute ressemblance avec un cachot d'isolement est purement fortuite).

Petit bonbon pour la fin. Le Conseiller fédéral Blocher ne traîne pas pour appliquer ses changements. Les étrangères/ers sans permis de séjour devraient pouvoir être misés en détention illimitée en vue de leur expulsion (aujourd'hui: 3 mois de détention de préparation et au maximum 9 mois de détention en vue d'expulsion). Ceci toujours sans qu'aucun délit ne soit commis, excepté celui d'infraction à la loi sur le séjour des étrangers.

A quand la détention à vie en vue d'expulsion???



Côté Vaud, les autorités vont probablement profiter des vacances pour expulser, suite à l'accord obscur Chiffelle-Blocher. Les milieux de défense de l'asile sont sur le qui-vive. Et toi?

Fichage DONNÉES DE LANDQUART

Début février, les autorités avaient annoncé que les données des personnes contrôlées en janvier dans le traquenard de Lanquart lors du WEF 2004 (T'Okup! n° 43 et 45) seraient détruites le 30 juin 2004. Qu'en est-il à ce jour? Sur 1'082 personnes fichées, seules 10 enquêtes ont été ouvertes (par ailleurs pour des motifs mineurs comme détention de stupéfiant), ce qui constitue un échec flagrant d'un point de vue pénal. Les personnes qui ont demandé la consultation de leur fiches commencent à recevoir une lettre de la police des

Grisons. Elle dit que les données prélevées auraient été détruites. Par contre elles ont été transférées à Berne sur demande de l'office fédéral de police, service de l'analyse et de la prévention conformément à la loi fédérale (sur les mesures du maintien de la sécurité interne BWSIS). Les 1'082 personnes concernées sont toutes considérées comme « des personnes suspectées de prendre l'exercice des droits politiques et fondamentaux comme prétexte pour (...) préparer et mettre en œuvre des activités extrémistes et violentes ». Ne seront toutefois fichées dans le système ISIS que les personnes pour qui cela est avéré. Allez savoir comment ce tri va être effectué sur la base d'un nom, d'une adresse, d'une date de naissance et d'un numéro de téléphone!

Selon le gouvernement des Grisons les données n'auraient pas été transmises à d'autres autorités (apparemment une demande de la police municipale de Berne aurait été refusée). En même temps le gouvernement des Grisons nie toute critique concernant l'intervention policière du 24 janvier à Landquart. L'analyse des événements auraient montré que les forces de l'ordre « auraient fait leur travail d'une manière absolument impeccable ».

Procès de MARCO CAMENISCH

Après quatre semaines de procès, le 4 juin a eu lieu le jugement de Marco Camenisch (T'Okup! n°45). Devant une salle pleine, Marco a été acquitté de la tentative de meurtre du geôlier lors de la fuite en groupe du prison de Regensdorf. Les jurés ont par contre jugé Marco coupable du meurtre d'un douanier à Brusio. Il a été condamné à 17 années de prison. En plus de cela il lui reste encore 10 années de prison qui ont été prononcées par le tribunal cantonal des Grisons au début des années 80 pour deux attaques contre des installations électriques. Le tribunal ne tient pas compte du fait que Marco a déjà passé 10 ans de taule en Italie. Ainsi, en cas de bonne conduite et en comptant les 4 ans qu'il a passé en détention pendant l'instruction, Marco ne sera pas libéré avant 2019.

Ce procès a surtout permis de montrer une chose : d'emblée Marco n'avait pas la possibilité de ne pas être le coupable. Différentes personnes auditionnées, comme un policier ou la juge Wiederkehr (par ailleurs fille du pont de la compagnie électrique NOK qui avait fait condamner Marco à l'époque), ont bien souligné que pour elles il a toujours été clair que Marco était le meurtrier et il les ont tout fait pour le prouver. Les jurés ont malheureusement fait le même choix en banalisant les témoignages contradictoires et en faisant par contre pleine confiance au rapport balistique alors que les balles - moyens de preuve - ont plusieurs fois été envoyées comme simple marchandise postale (Suisse-Italie-Suisse) et que pleins de mystères restent quant aux résultats et rapports balistiques. Par ailleurs les enquêtes foisonnent d'irrégularités (plus d'infos sur www.indymedia.ch, en allemand).

Mais dans un cas comme Marco (anar qui le revendique encore après des années de taule) il n'est guère étonnant que le principe de base du droit, le « in dubio pro reo » (en cas de doute pour l'accusé) soit transformé en son contraire.

Fichage bis PROCÈS DU PONT D'AUBONNE

Toute personne non-journaliste voulant assister au procès contre les activistes qui ont bloqué le pont d'Aubonne devait présenter sa carte d'identité (toutes les occasions sont bonnes). Toutes les données ont été méticuleusement notées ainsi que l'adresse postale que la personne était forcée de donner. L'hystérie sécuritaire ne s'est pas arrêtée là : un détecteur de métal (style aéroport) a expressément été installé pour l'occasion ainsi qu'une myriade de gendarmes (ayant entre autres comme tâche de jouer à la dame de garde-robe). Un des gendarmes à l'extérieur du bâtiment a d'ailleurs fait la remarque bien sympathique que tant qu'il n'y aurait pas de déprédation tout allait bien se passer mais que du moment qu'il y aurait la moindre chose « on va taper dans le tas ».



Même si le procès a permis de mettre en lumière l'aspect particulièrement chaotique de l'opération de police, les 3 activistes ont été considérées coupables d'entrave à la circulation et mise en danger de la vie d'autrui par négligence et se sont vu infliger des peines allant jusqu'à 20 jours avec sursis de 2 ans. Martin a toutefois été exempté de toute peine, considérant les séquelles à vie qu'il aura. Comprenez que les deux autres n'ont pas été assez massacrés pour pouvoir profiter de cette générosité.

On notera que le même juge avait déjà condamné à la même peine une activiste ayant pris part à un blocage autoroutier contre le G8 près de Morges (T'Okup! n°45). La police, quant à elle, n'est toujours pas inquiétée...

LA FRANCE RELANCE SON PROGRAMME NUCLÉAIRE avec un nouveau type de centrale. Il arrive près de chez nous, le nouvel EPR.

Le projet franco-allemand de réacteur à eau pressurisée dit projet EPR s'inscrit dans la perspective du renouvellement du parc des réacteurs nucléaires et du développement des exportations.

Le projet EPR, simple évolution d'un réacteur classique est présenté comme plus efficace et 10 fois plus sûr que les réacteurs en fonction. Amusant ! Il serait 10 fois plus sûr que des réacteurs toujours présentés par EDF comme étant 100% sûrs...!

Son efficacité passe d'un rendement de 33% à 36%, magnifique! Le principal changement est l'utilisation accrue de plutonium dans le combustible MOX (mélange d'uranium enrichi et de plutonium, alors que cet élément créé artificiellement est extrêmement dangereux et peu connu).

L'unique objectif est de maintenir l'activité d'un secteur industriel dont les carnets de commande sont remplis. Le consortium constructeur Framatome-Siemens a de quoi plancher, entre autre sur la commande chinoise, plutôt conséquente (Pékin prévoit de construire 32 réacteurs d'ici 2020!).

Une jolie campagne de désinformation s'attache à faire croire au besoin de renouveler l'entier du parc nucléaire, car les besoins des français augmentent.

Or le parc actuel, qui compte 58 centrales, est déjà largement surdimensionné. Le projet avait été établi avec des prévisions erronées sur la croissance de la demande en énergie. EDF, pour écouler cette surproduction :

1) exporte annuellement (à perte) 70 TWh soit 18% des 380 TWh nucléaires produits. Cela correspond à la production annuelle d'environ 10 réacteurs.

2) encourage la consommation d'électricité, en particulier le chauffage électrique

3) décourage les économies d'énergie et le développement des énergies alternatives (en particulier les énergies renouvelables)

Le lieu de construction du prototype est en phase d'être décidé, et il est probable qu'il voie le jour près de Genève, là où feu Superphénix est parti en cendre.

Soyons vigilants, même s'il est bien connu, surtout du gouvernement français, que la radioactivité s'arrête aux frontières!





TAZ - NO BORDER Rivesaltes (France)

Nous organisons un campement pour la liberté de circulation et d'installations, et pour s'opposer au contrôle social sur toutes les personnes avec ou sans papiers. Il aura lieu du 20 au 29 août 2004 dans la région de Perpignan. Cette initiative prendra la forme d'une TAZ (zone d'autonomie temporaire) et dans le sillage entre autres des actions du réseau international No Border.

La réalisation de ce projet s'appuie sur la constitution d'un réseau de collectifs locaux investis dans la lutte des personnes sans-papiers. Contre le délire sécuritaire et carcéral actuel, nous voulons récupérer des marges de liberté en nous appuyant sur des modes alternatifs au capitalisme (autogestion, fonctionnement anti-autoritaire et anti-patriarcal).

L'organisation de ce campement dans la région de Perpignan s'explique par la présence de centres de rétention (camps d'enfermement transitoires pour étranger-e-s) notamment à Rivesaltes. Ce centre jouxte un camp où l'État français a enfermé, lors du siècle dernier, des résistant-e-s anti-franquistes, des populations sénégalaises, juives, tziganes.

(...) Nous invitons toutes celles et ceux désirant s'investir de façon collective dans ces luttes à nous rejoindre lors du campement et dans sa préparation au sein des différents collectifs locaux.

Ni frontières, ni nations, arrêt des expulsions!

taz@rivesaltes2004.org
http://www.rivesaltes2004.org

La vie est tellement belle en tricycle

A Lausanne, un groupe de jeunes antiautoritaires a décidé de rejoindre Rivesaltes cet été. En nous souvenant, avec émotion, de notre premier tricycle, nous avons décidé de prendre la route en une caravane cycliste follement festive et festivement écologique.

Le collectif Cyclistes Sans Frontière partira de Lausanne le 3 août en direction de Perpignan. Nous passerons près des villes suivantes : Genève, Valence, Montélimart, Orange, Avignon, Nîmes, Montpellier, Béziers puis Narbonne.

Bien évidemment, si tu es motivé à troquer ta voiture contre un vélo et à nous rejoindre, si tu te retrouves dans nos idées et notre mode de vie ou si tu veux nous soutenir, tu es le bienvenu. Contacte-nous à csf@no-log.org

Le collectif Cyclistes Sans Frontière

Le pape à Berne

Les autorités en ont profité pour interdire tout rassemblement (une manif syndicale a même dû être déplacée à une date ultérieure). Les tentatives de contre-manifs (ni dieu, ni maître, ni patriarcat!) ont avorté pour cause de dispositif policier massif. Des centaines de personnes ont été contrôlées.

Des fafs se recueillent à Yverdon

Environ 80 fachos se sont rassemblés le 5 juin à la gare d'Yverdon en souvenir de la mort de Michael (T'Okup! n°39). Le Nord Vaudois montre un beau prototype 'blood & honor' en train de faire un salut nazi, tandis qu'un de ses comparses explique qu'ils se sont rassemblés grâce au téléphone arabe (eh, oui).

Malgré l'interdiction décrétée par la municipalité, la police leur avait fixé un rendez-vous l'après-midi et estime que tout s'est bien déroulé. Cherchez l'erreur...

Après les « guerres propres », la munition écologique

Mi-juin, les fleurons de l'industrie militaire présentaient leurs trésors d'ingéniosité pour le développement de l'humanité au salon international de l'armement Eurosatory à Paris, énorme supermarché de la mort réservé aux professionnels et aux délégations gouvernementales. Venues des quatre coins du monde, celles-ci se sont pressées en masse au portillon. C'est que le marché des armes est au plus haut depuis la fin de la guerre froide, dopé par le prétexte de la lutte contre le terrorisme. Autre marché qui fait saliver les centaines d'exposants, la défense de la forteresse Europe que la toute nouvelle Agence européenne d'armement est chargée de mettre en place.

Aux traditionnels marchands de canons, se sont greffés les experts en télécommunication, informatique, optique, cryptage, simulation, etc. qui nous préparent les guerres « du futur » à coups de drones, sans oublier le secteur en plein essor des armes « moins létales » (anciennement non-létales) destinées à la guerre en milieu urbain et au contrôle des foules.

La Suisse n'est pas en reste au salon, par exemple à travers RUAG, mondialement connue pour le grand pouvoir létal de ses grenades à main. Mais n'ayez crainte, si certaines boîtes sans scrupule exposent des munitions à l'uranium appauvri, RUAG, elle, a une conscience: elle propose des munitions vertes. On n'a cependant que peu de chance de se faire trucider de manière écologique, puisque ces munitions sont deux à trois fois plus chères.

Euro 2004

On s'en foot.

Victoire des accrobranchistes

Deux mois et demi de résistance dans les arbres, un bon soutien de la population et l'abattage des arbres à Ferney-Voltaire a été stoppé. Victoire partielle, puisque 3'700 arbres ont quand même été coupés sur la zone française de l'aéroport de Cointrin. Si les tronçonneuses reviennent, les arbres seront réinvestis. No pasaran!

PAUDEX

Maison vide = maison morte

Mi-mai, une dizaine de personnes ont investi une maison au ch. du port 5 à Paudex, en région lausannoise. Mais ce fut de courte durée.

Le propriétaire a refusé d'accorder un délai raisonnable ou un contrat jusqu'au début réel des travaux qu'il envisage sur la bâtisse. La séance de "consiliation" n'a une fois de plus servi qu'à servir les intérêts des propriétaires et la maison est donc de nouveau vide.

Nouveau wagenburg à Genève

A Genève aussi, la vie n'est pas rose pour les squats. On se souvient des expulsions à répétition et de l'acharnement contre le collectif Haro, suivi par d'autres évacuations, dont le terrain de Conches et l'affaire très médiatisée de l'hôtel Carlton. Mais la lutte continue.

Le 20 juin 2004, une vingtaine de personnes et une trentaine de roulottes, caravanes et engins roulants se sont installées à au bord de l'Arve, près du Bout-du-Monde en région Genève. Le matin vers 9h un petit cinquantaine de personnes déguisées en spéculateurs immobiliers se sont réunies dans un parc. Après un demi-heure les gens se sont déplacés en cortège à vélos jusqu'à un terrain où les roulottes et les bus arrivent et s'installent. De la bouffe, des tables et des bâches sont sorties et les occupants commencent les travaux pour installer l'eau et l'électricité. Le terrain appartient à un régie immobilière et à cause de son emplacement (à côté de la rivière) il est interdit de construire. A suivre...

Deux autres occupations ont également eu lieu à Coppet et à Morges.



Ex-Squat du Mont d'Or

Les proprios demandent environ 300'000 frs de dommages aux ex-squatters/euses (les autorités sont également attaquées pour ne pas avoir expulsé immédiatement). On croit rêver: la maison est toujours vide et dans un piteux état après le passage d'une entreprise pour la rendre inoccupable. Quelle justice???

AGENDA

C'est la pause de l'été, donc plus de bouffes et de soirées à l'espace, sauf occasionnellement. Quelques dates tout de même:

10 juillet

Manif pour les espaces culturels alternatifs autogérés à Delémont, 14h

17 juillet

Manif antifasciste à Brigue, 16h, gare

1^{er} août

Manif antifa à Lucerne, 13h30 place du Théâtre, www.antifa.ch

3 août

départ de Lausanne à vélo pour le **No Border** de Rivesaltes